



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2017/129**

**OBJET : BUDGET ANNEXE CENTRE DE  
RESSOURCES: DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 29**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 36**

**Quorum : 23**

**Date de convocation du Conseil Communautaire : le 27 Octobre 2017**

**Date d'affichage de la convocation au siège : le 27 Octobre 2017**

**Le 7 Novembre l'année deux mille dix-sept à 18h30**

à la Technopole – Salle Millésime  
 Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BENESSE Jean-Michel (Maire)	A		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	GAZEAU Francis (Maire)	A	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	E	M.TAMARELLE	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	E	M.MAYEUX	EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	E	Mme CHENNA
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	P		MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	A	
LARRUE Dominique	P	M.LARRUE	CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P	M.LEMIRE	HARRIS Marie-Jo	P	
DE MONTESQUIEU Alexandre	A		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M.BORDELAIS Jean-François
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur BLANQUE est élu secrétaire de séance

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE  
**MONTESQUIEU**  
Canton de La Brode

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/129

**OBJET : BUDGET ANNEXE CENTRE DE  
RESSOURCES: DÉCISION MODIFICATIVE N°2**

Envoyé en préfecture le 16/11/2017

Reçu en préfecture le 16/11/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20171107-2017\_129-DE

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

**Vu** la délibération n°2017/49 du 11 avril 2017 approuvant le budget primitif du budget annexe centre de ressources 2017,

**Vu** la délibération n°2017/082 du 27 juin 2017 approuvant la décision modificative n°1 du budget annexe centre de ressources,

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative n°2 suivante :

## En section INVESTISSEMENT

- Chapitre 16 :Le budget du centre de ressources va être fusionné sur le budget principal. Les cautions qui ont été déposées par les entreprises locataires doivent être reprises sur le budget principal. Ainsi, 17 150,25€ sont désormais inscrites en recettes sur le budget principal mais viennent minorer le budget du centre de ressources (compte 165).
- Chapitre 21 :La réhabilitation des locaux a été retardée. Afin d'équilibrer la section, les crédits prévus pour l'opération en début d'année seront minorés de 17 150,25€.

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

1. **Approuve** la Décision modificative n°2 du budget annexe centre de ressources selon les équilibres suivants :

Mouvement	Chapitre	Chapitre libellé	Opération	Libellé opération	Nature	Libellé nature	DÉPENSES	RECETTES
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT							0,00 €	0,00 €
Réel	16	Emprunts et dettes assimilés			165	Remboursement de cautions	17 150,25 €	
	21	Immobilisations corporelles			2135	Installation générale et agencements	-17 150,25 €	
TOTAL SECTION D INVESTISSEMENT							-17 150,25 €	0,00 €
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GLOBAL							-17 150,25 €	0,00 €

2. **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

Fait à Martillac, le 7 Novembre 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

*Document signé électroniquement*